

COMMUNIQUE DES ELUS DE 'BAGNERES ENSEMBLE' SUITE AUX PREMIERES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAGNERES DE BIGORRE ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA HAUTE BIGORRE.

Nous prenons acte de la victoire de la liste « PARTAGEONS UNE PASSION : BAGNERES DE BIGORRE » conduite par Claude Cazabat qui avec 21 élus pour 1234 voix est aux commandes de la ville pour six ans.

Les 8 sièges (6+2) de l'opposition représentent 1498 voix, soit la majorité des votes exprimés par les Bagnérais. Cette situation inédite depuis fort longtemps témoigne de l'attente des citoyens pour un véritable changement de gouvernance.

Notre positionnement dans toutes les commissions municipales est la manifestation de notre volonté de contribuer de façon positive à l'évolution de notre ville. En particulier en appuyant tout projet et décision favorables aux Bagnéraises et Bagnérais dans l'esprit des propositions de notre programme.

Le volet social est un point majeur de notre engagement, nous regrettons le refus catégorique de nous accorder un siège au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et nous privant ainsi de contribuer aux évolutions nécessaires au bien-être de tous, en particulier en cette période de crise.

Ce refus tout comme la confiscation du micro et autres manifestations intempestives d'humeur lors d'un conseil municipal laisse mal augurer de la volonté d'écoute de la majorité telle qu'annoncée par Monsieur le Maire. La vigilance reste de mise et notre volonté de coopération avec tous sera au cœur de notre action.

Concernant la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, Claude Cazabat déclare « Je soutiens qu'on pouvait travailler ensemble » manifestant ainsi son renoncement. Nous, nous soutenons que nous devons travailler ensemble et nous le ferons.

Aucune menace de démission, de rétorsion, de refus de collaboration avec des vice-présidents n'a de sens dans une démarche communautaire. Il convient, pour le bénéfice de tous, de développer la vision territoriale nécessaire pour Bagnères au même titre que pour toutes les communes de la Haute-Bigorre.

D'ailleurs seule la présence de l'opposition Bagnéraise lors de l'installation du Conseil Communautaire a permis de représenter notre ville et par là de défendre ses intérêts.

Monsieur le Maire de Bagnères-de-Bigorre n'a pas le monopole de la vision stratégique de la Communauté de Communes. C'est une responsabilité collective inscrite dans la loi, car ensemble nous sommes plus forts que divisés.

Les trois vice-présidences portées par 'BAGNERES ENSEMBLE' seront assumées dans cet esprit collectif indispensable au bon fonctionnement de cette institution.

L'intérêt des Bagnérais n'est pas dans la reprise des compétences ni dans la renégociation des mutualisations. Ces intentions n'ont d'ailleurs jamais été évoquées par le Maire de Bagnères candidat à la présidence de la CCHB. Toutefois un état des lieux est nécessaire pour une revitalisation du fonctionnement de la CCHB.

C'est dans cet esprit que l'examen du pacte financier et fiscal pourra prendre tout son sens.

Plutôt qu'une politique de repli sur soi de Bagnères, qui va totalement à l'encontre du travail des élus depuis 1994, gardons l'esprit pionnier en innovant.

LES ELUS DE BAGNERES ENSEMBLE